



Neuville
en Ferrain

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal d'Installation

Séance du jeudi 18 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 12 juin 2020

Secrétaire de séance : Monsieur Clément VERRAEST

L'An deux mil vingt, le dix-huit juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (33) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Denis FONTAINE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Marc DUFOUR, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Sandra VANELSLANDE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS, Monsieur Clément VERRAEST.

Excusé(s) ou Absent(s) : (0)

4 - COMMISSION DE CONCESSION ET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA VILLE DE NEUVILLE-EN-FERRAIN – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL

Rapport du Maire

Vu en commission générale le lundi 8 juin 2020.

- Vu les textes relatifs aux contrats de concession et notamment l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 ainsi que le décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016.
- Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement ses articles L.1411-1, L.1411-5, L.1411-6 et L.1411-7 ainsi que ses articles D.1411-3 à D.1411-5 fixant notamment les règles applicables à la composition et à l'élection des commissions de délégation de service public;
- Vu la délibération n°3 du conseil municipal de ce jour portant fixation des conditions de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la commission de concession et de délégation de service public,
- Considérant que la commission, dite commission de concession et de délégation de service public, a pour missions, dans le cas d'une procédure de délégation de service public, d'ouvrir les plis contenant les candidatures ou les offres ; de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre; d'analyser les offres et de rendre un avis sur les candidats pouvant prétendre à la négociation.
- Considérant que la commission est composée du maire, habilité à signer la convention de délégation de service public, ou de son représentant, et assurant sa présidence et par cinq membres titulaires et autant de membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein dans le cadre d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste;

- Considérant que l'élection des membres de la commission peut se faire par un vote à main levée sous réserve d'une décision unanime du conseil municipal, la règle du scrutin secret s'appliquant à défaut d'unanimité.

Il est demandé au conseil municipal :

- de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission de concession et de délégation de service public par application de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- Liste 1 : « NEUVILLE A VENIR »

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Coralie PERIER	Jérôme LEMAY
Marylène HEYE	Philippe SIX
Alain RIME	Antoine MEESCHAERT
Philippe VYNCKIER-LOBROS	Maria-Pilar DESRUMEAUX
Denis FONTAINE	Aurélie LAPERE

Résultats du vote à main levée :

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33

Nombre de suffrages obtenus :

Liste 1 : 33 voix

Liste 1 : 5 sièges

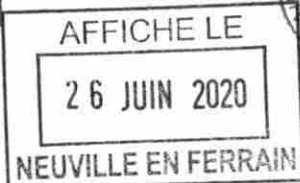
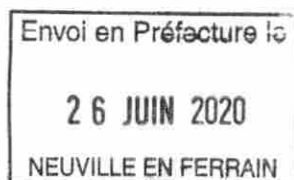
Sont donc désignés au sein de la commission de concession et délégation de service public, pour la durée du mandat en cours, les représentants de l'assemblée suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Coralie PERIER	Jérôme LEMAY
Marylène HEYE	Philippe SIX
Alain RIME	Antoine MEESCHAERT
Philippe VYNCKIER-LOBROS	Maria-Pilar DESRUMEAUX
Denis FONTAINE	Aurélie LAPERE

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

- **Où l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**



Marie TONNERRE-DESMET

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

